

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission plénière

Convocation¹

Mardi 4 octobre 2022 – à l’issue de la commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Hémicycle

Ordre du jour

- 1. Rapport d’activités pour l’année 2020 du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé**
doc. 84 (2021-2022) n° 1
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse
 - Exposé des représentants du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé
 - Echange de vues
- 2. Rapport d’activités pour l’année 2021 du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé**
doc. 85 (2021-2022) n° 1
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse
 - Exposé des représentants du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé
 - Echange de vues
- 3. Divers**

¹ Dans les conditions de l’article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, l’accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

**Commission des Affaires générales et résiduelles,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives**

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Aurélie Czekalski

Membres effectifs :

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie, Mme Farida Tahar

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysse, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Thomas Naessens, Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijs, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

**Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées,
du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme**

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Françoise Schepmans

DéFI : M. Sadik Köksal, Mme Joëlle Maison

PTB : Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : M. Martin Casier, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevet Temiz

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, M. Thomas Naessens, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, M. David Leisterh

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

Commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : Mme Leila Agic, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Aït-Baala, M. David Weytsman

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Michael Vossaert

PTB : M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele

Ecolo : Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Thomas Naessens, M. Hicham Talhi

MR : Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI : Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijs

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois : « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).